



COMPTES SOCIAUX

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SIPH COMPTES SOCIAUX

Exercice de douze mois
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 965,94 €
53/55, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 EN €

Bilan au 31 décembre 2019

	au 31 Décembre 2019			au 31/12/18		au 31/12/19	au 31/12/18
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Autres immobilisations incorporelles	1 477 032	746 619	730 413	180 690	Capital social	11 568 966	11 568 966
Immobilisations incorporelles en cours				659 220	Primes d'émission, fusion, d'apport	25 179 034	25 179 034
Total immobilisations incorporelles	1 477 032	746 619	730 413	839 910	Réserve Légale	1 156 897	1 156 897
Installations générales	249 805	195 004	54 801	67 986	Réserves indisponibles	2 780	2 780
Installations informatiques				1 511	Autres Réserves	14 362 903	14 362 903
Matériel de bureau	238 095	168 448	69 647	10 501	Report à nouveau	4 093 436	14 362 903
Autres matériel informatique				42 264	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 355 892	8 091 460
Mobilier de bureau				35 492	Provisions réglementées	610 111	610 111
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-			
Total immobilisations corporelles	487 900	363 452	124 448	157 753	Total capitaux propres	58 330 019	60 972 150
Autres participations	113 079 931	64 279 433	48 800 498	48 800 498	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Créances rattachées à des participations	50 268 722	4 047 196	46 221 526	19 042 612	Provisions pour risques	30 000	-
Prêts	20 235		20 235	25 375	Provisions pour charges	818 631	796 247
Autres immobilisations financières	48 398		48 398	48 398			
Total immobilisations financières	163 417 286	68 326 629	95 090 657	67 916 882	Total provisions	848 631	796 247
Total actif immobilisé	165 382 218	69 436 700	95 945 518	68 914 546	DETTES		
ACTIF CIRCULANT					Emprunts et dettes auprès des états, de crédits		
Stock et en cours : marchandises	22 555	-	22 555	143 856	- dont à plus d'un an	-	-
Total stock	22 555	-	22 555	143 856	- dont à moins d'un an	9 984 383	8 390 143
Avances et acomptes versés	1 864 680	-	1 864 680	1 822 544	Emprunts et dettes financières divers	20 137 362	10 092 986
Clients et comptes rattachés	25 155 813	515 921	24 639 892	32 220 090	Avances acomptes reçus sur commande en cours	2 091 630	2 047 798
Autres créances	660 825	-	660 825	298 640	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 579 875	24 895 153
Total créances	27 681 318	515 921	27 165 397	34 341 275	Dettes fiscales et sociales	786 972	927 150
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	258 260
Disponibilités	5 167 287	-	5 167 287	6 410 293	Autres dettes	3 969 413	1 092 418
Charges constatées d'avance	434 737	-	434 737	92 382	Produits constatés d'avance	53 233	376 846
Total actif circulant	33 305 897	515 921	32 789 976	40 987 806	Total dettes	69 602 868	48 080 754
COMPTE DE REGULARISATION					COMPTE DE REGULARISATION		
Ecart de conversion Actif	49 753		49 753	2 287	Ecart de conversion Passif	3 729	55 487
TOTAL GENERAL	198 737 868	69 952 621	128 785 247	109 904 639	TOTAL GENERAL	128 785 247	109 904 639

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019 EN €

	au 31/12/19	au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	309 213 896	293 021 999
Prestations de services	7 816 339	6 635 089
Divers		
Montant net du chiffre d'affaires	317 030 235	299 657 088
Reprises sur amortissements, provisions, transferts	83 461	48 762
Autres produits	1 157 070	44 926
Total des produits d'exploitation	318 270 766	299 750 776
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	295 232 769	278 858 759
Variation de stock (marchandises)	121 302	414 596
Autres achats et charges externes	11 244 555	10 771 663
Impôts, taxes et versements assimilés	246 178	257 370
Salaires et traitements	2 119 270	1 730 915
Charges sociales	1 021 795	974 273
Dotations sur immobilisations (amortissements)	281 276	115 992
Dotations sur actif circulant (provisions)	515 921	0
Dotations sur risques et charges (provisions)	88 379	191 455
Autres charges	677 373	69 128
Total des charges d'exploitation	311 548 818	293 384 152
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 721 948	6 366 624
OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué , perte transférée	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	571 167	3 588 105
Autres intérêts et produits assimilés	2 269 080	643 526
Reprises sur provisions, transferts charges	75 451	46 967
Différences positives de change	159 771	521 578
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	3 075 469	4 800 175
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 170 112	2 287
Intérêts et charges assimilées	1 114 607	220 461
Différences négatives de change	507 195	329 052
Charges nettes sur cessions de V . M . P .		
Total des charges financières	5 791 914	551 800
RESULTAT FINANCIER	-2 716 445	4 248 375
RESULTAT COURANT	4 005 503	10 615 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Total des produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 880	56 673
Sur opérations en capital	0	1 774
dotation amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles	2 880	58 447
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 880	-58 447
Impôt sur les bénéfices	2 646 731	2 465 093
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	321 346 235	304 550 951
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	319 990 343	296 459 492
RESULTAT NET	1 355 892	8 091 460

1./ FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. OPA des deux actionnaires agissant de concert et retrait de la cote

A la suite de l'OPA de CFM agissant de concert avec SIFCA, intervenue en décembre 2019, SIPH a été sortie de la cote le 10 décembre 2019.

A l'issue de cette opération, le capital social de SIPH est désormais exclusivement détenu par SIFCA (55,59%) et par CFM (44,41%).

1.2. Le cours du caoutchouc : poursuite du bas de cycle

Le bas de cycle s'est poursuivi, avec un cours du Sicom 20 qui s'est établi à 1,26€/kg (1,41\$/kg) en moyenne en 2019, légèrement supérieur à celui enregistré en 2018 soit 1,16€/kg (1,37\$/kg), grâce à une évolution favorable de la parité €/.\$.

Le chiffre d'affaires s'élève à 318 Millions d'euros contre 300 Millions d'euros en 2017. Les quantités vendues sont en augmentation de 5,5%, et portent sur 247 650 tonnes contre 234 542 tonnes en 2018.

L'augmentation de 20,5 millions du chiffre d'affaire caoutchouc est partiellement compensée par la réduction de l'activité « General Trade », en repli de 4,3 millions.

1.3. SIPH investit à contre cycle et recherche le financement nécessaire au programme de développement de ses filiales

Le Groupe SIPH poursuit sa stratégie de développement en investissant à contre cycle, et entend maintenir ses investissements stratégiques pour disposer de tous les atouts nécessaires en vue d'une reprise durable du marché

Ce programme de croissance des filiales de SIPH porte sur :

Les extensions de capacité de traitement, pour faire face aux productions croissantes des planteurs indépendants,

Le renouvellement et l'extension des plantations détenues en propre.

L'effort d'investissement concerne SAPH (Cote d'Ivoire) et GREL (Ghana).

Sur la période 2018-2025 SIPH a prévu d'investir près de 295 millions d'Euros, dont 62% (182 millions d'Euros) en investissements de développement.

Ce programme de développement s'inscrit dans le plan stratégique de SIPH qui prévoit de développer ses capacités industrielles pour transformer localement le maximum de la production de caoutchouc propre ou villageoise.

Ces investissements permettront d'optimiser la performance lors de la remontée des cours

Ce programme ambitieux d'investissement à contre-cycle est financé à hauteur de 210 millions d'Euros par les cash flows opérationnels des filiales concernées complétés de prêts locaux pour les besoins en fonds de roulement, et à hauteur de 85 millions d'euros par un pool bancaire.

Le programme d'investissement s'est poursuivi en 2019, notamment sur GREL. Cette dernière société a investi plus de 25 millions d'Euros dans sa nouvelle unité de production GREL II

Le financement des développements de GREL a été assuré par SIPH en 2019 pour 27 millions d'euros ; au total les avances de SIPH à GREL, comprenant les intérêts dus, portent sur 46,2 millions d'euros au total à fin décembre 2019.

SIPH a engagé des discussions avec son pool de partenaires bancaires pour mettre en place un financement de 85 millions d'euros destiné à couvrir les engagements d'investissements de ses filiales. Les conditions de ce financement ont été signés avec la Société Générale, qui est en charge de réunir les bailleurs de fonds sur ce projet. Le prêt doit être mis en place en mai 2020, après avoir reçu l'accord favorable des comités de crédit de l'ensemble des bailleurs de fonds.

En tout état de cause SIPH a confiance dans l'obtention de ce financement, et considère qu'il n'y a pas de risque sur la continuité d'exploitation de SIPH lié à l'obtention de ce financement.

Les actionnaires majoritaires de SIPH, dans le cadre de ce plan d'investissement, ont consenti 20 millions d'euros d'avance à court terme, dont 10 millions en 2018 et 10 millions en 2019, pour permettre au Groupe de poursuivre son développement tout en négociant sereinement des financements long terme avec ses partenaires bancaires.

Compte tenu de l'avancement favorable du financement bancaire en cours de mise en place, la Société Générale a accordé en février 2020 un prêt de 20 millions d'euros, en relais de la mobilisation des 85 millions attendus en mai. Ce prêt relai a permis le remboursement des 20 millions d'avances d'actionnaires en février 2020.

SIPH a cependant suspendu certains investissements directement liés à ce financement, et ne les libèrera que si ce dernier est obtenu.

1.4 Coronavirus/Covid19

La crise du Coronavirus qui s'est étendue à la planète entière va remettre significativement en cause les équilibres du marché du caoutchouc pendant plusieurs mois, avec de fortes répercussions sur les volumes et les cours. Les cours sont redescendus à la date de ce rapport à moins de 1€ par Kg, un des plus bas historiques. Les livraisons sur l'Asie et l'Europe sont fortement ralenties pour tous les acteurs du marché.

1.5 Passage sous SAP depuis le 1er janvier 2019

Le déploiement d'un ERP (SAP) sur la partie comptable et financière est effectif depuis le 1er janvier 2019 : SAP couvre désormais l'ensemble des activités de SIPH, y compris l'activité de GT.

1.6. Résultats des filiales

En 2019, SIPH a reçu 0,571 millions de dividende de ses filiales, contre 3,584 millions en 2018, et a distribué 3,998 millions d'euros à ses actionnaires.

La dépréciation des actifs au Liberia (CRC) a pesé pour 4,2M€ sur le résultat financier 2019, équivalent à l'avance faite à CRC en 2019.

2./ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 (mis à jour par le Règlement ANC-2016-07 du 4 novembre 2016) de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan comptable Général, comme pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.1. Actif immobilisé

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques. Les coûts de développement lié à l'amélioration des logiciels sont directement intégrés dans les charges en cours de période et ne font donc pas l'objet d'une immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la durée d'utilisation estimée des logiciels soit sur 5 ans.

Le déploiement d'un ERP (SAP) sur la partie comptable et financière est effectif depuis le 1^{er} janvier 2019.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée de vie estimée des immobilisations et selon des durées d'utilisation suivantes :

	Durée (année)
installation et matériel informatique	3
Installations générales	10
Matériel de bureau	5
Mobilier de bureau	10

2.1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée dès que nécessaire. L'estimation est faite sur la base de la valeur d'utilité des titres en fonction des prévisions de flux de trésorerie futurs (tenant compte d'éléments d'appréciation tels que, les perspectives de résultat et de développement, environnement concurrentiel, et risques pays...).

Dans les « créances rattachées à des participations » figurent les avances de trésorerie en compte courant faites aux filiales à moyen et long terme.

2.2. Actifs et passifs circulants

2.2.1 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à leur prix de revient. Une dépréciation est constatée lorsque le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation.

2.2.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions liées aux créances douteuses ou litigieuses sont basées sur une évaluation du risque créance par créance, en fonction de la situation du débiteur ou du désaccord et des éléments factuels tels que la mise en redressement du client, relances écrites répétées, ou encore la notification d'un litige.

Les avances de trésorerie aux filiales (en dehors des avances en comptes courants) sont enregistrées en autres créances.

2.2.3 Opérations en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères font l'objet d'un ajustement sur la base des cours de devises concernées au 31 décembre de chaque année.

Lorsque le taux de change appliqué à l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les contre-valeurs euros, on constate les différences de conversion en comptes de régularisation. Un écart de conversion au passif correspond à un gain latent.

Un écart de conversion à l'actif correspond à une perte latente et entraîne la constitution d'une provision pour risques.

Des opérations de couverture de change à terme de devises sont utilisées pour couvrir une exposition aux risques de variation des taux de change.

2.2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

2.3. Provisions

2.3.1 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées conformément à la réglementation fiscale.

Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires correspondant à l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

2.3.2 Provisions pour risques et charges

La provision pour engagements en matière de retraite est actualisée chaque année.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

L'engagement au titre des médailles du travail n'est pas provisionné compte tenu de son caractère non significatif.

3./ NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations en K€ :

Immobilisations brutes en K€

Natures	Valeur brute début exercice	Augmentations	Transfert de poste à poste	Diminution par cession & mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	689	129	659		1 477
Immobilisations incorporelles en cours :	659		-659		
Immobilisations corporelles :	478	9			488
Immobilisations corporelles en cours :					
Immobilisations financières :					
*Titres de participations	113 080				113 080
*Créances rattachées à des participations	19 043	31 659		433	50 269
*Prêts et autres immobilisations financières	74			5	69
Sous total immobilisations financières	132 196	31 659		438	163 417
Total général	134 023	31 797		438	165 382

Amortissements en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice	Diminution par cession mises hors service	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	508	239		747
Immobilisations corporelles :	321	43		363
Total	829	281		1 110

Dépréciations des immobilisations financières en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice ou virement de poste à poste	Reprise de l'exercice	Valeur fin d'exercice
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	64 279			64 279
*Créances rattachées à des participations		4 047		4 047
*Prêts et autres immobilisations financières				
Total	64 279	4 047		68 327

Immobilisations nettes à la clôture en K€

Natures	Valeur brute	Amortissements	Dépreciation	Valeur nette
Immobilisations incorporelles : Immobilisations incorporelles en cours :	1 477	747		730
Immobilisations corporelles : Immobilisations corporelles en cours :	488	363		124
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	113 080		64 279	48 800
*Créances rattachées à des participations	50 269		4 047	46 222
*Prêts et autres immobilisations financières	69			69
Sous total immobilisations financières	163 417		68 327	95 091
Total général	165 382	1 110	68 327	95 945

Note 1 - immobilisations incorporelles et corporelles

Les mouvements sur le poste immobilisations corporelles s'expliquent principalement par l'acquisition et l'installation d'infrastructure et de matériel informatique., et notamment SAP, en service depuis le 1/1/2019 pour l'activité d'exportation de biens et consommables, pour la gestion et la comptabilité.

Note 2 - Immobilisations financières

Titres de participations :

La valeur brute des titres de participation s'élève à 113 080 K€

La participation dans CRC a été entièrement dépréciée à la clôture du 31/12/2019.

La valeur nette des titres de participation est de 48 800 K€ au 31/12/2019, inchangée par rapport au 31/12/2018.

Créances rattachées à des participations :

En 2018, SIPH a financé à hauteur de 46 222 K€ les développements de sa filiale GREL par des avances en compte courant, dont 19 043 K€ en 2018 et 27 179 M€ en 2019. Ces avances seront restructurées en financement long terme quand SIPH aura obtenu des prêts long terme auprès de ses partenaires bancaires.

En 2019, SIPH a financé sa filiale CRC au Liberia pour 4 047 K€ ; cette avance est entièrement provisionnée au 31/12/2019.

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Quote-part du capital détenue (en %)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & Avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la Sté
				Brute	Nette		
1) FILIALES DETENUES A +DE 50 %							
FILIALES FRANCAISES	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
FILIALES ETRANGERES							
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	68,06%						
Siège social : 01 BP 1322 - Abidjan Cote d'Ivoire en K CFA en K€		14 593 621 22 248	56 291 001 85 815	26 190	26 190		
Rubber Estates Nigeria Limited (REN) ex MDC	70,32%						
Osse River Estata, Udo, Ovia, South-West, Local government Area - Edo State Nigeria en K Naira en K€		491 875 1 215	12 644 433 31 229	19 662	19 662		
Ghana Rubber Estates Limited (GREL)	60,00%						
Siège social : Takoradi Ghana en K€		2 347	57 221	2 817	2 817	46 222	
Cavalla Rubber Corporation Inc. (CRC)	100,00%						
Siège Social : Libéria en K US\$ en K€		78 979 70 304	-52 615 -46 836	64 279	64 279	4 547 4 047	
2) PARTICIPATIONS DETENUES de 10 à 50%							
	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3) AUTRES TITRES de PARTICIPATION dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la							
Sociétés françaises en K€ Sociétés étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	131 NEANT	131 NEANT	NEANT	NEANT
TOTAL EN K€							
Filiales étrangères Participations dans les Sociétés françaises Participations dans les Sociétés étrangères				112 948 131 0	112 948 131 0	50 269	
TOTAL EN K€				113 079	113 079	50 269	
1.00 € = Taux de clôture	655,957	CFA	405	Naira	1,123	US\$	

Note 3 - Stocks et en cours : 23 K€ contre 144 K€ au 31/12/2018

Les montants mentionnés dans ce poste concernent des marchandises en transit, qui seront facturées aux clients lors de leur livraison prévue début 2020

Note 4 – Créances : 27 165 K€ contre 34 341 K€ net au 31/12/2018

L'analyse des créances se présente comme suit :

- **Clients nets** : 24 639 K€ contre 32 220 K€ au 31/12/2018.
- **Avances aux fournisseurs** : 1 864 K€ contre 1 823 K€ au 31/12/2018.
Ce poste comprend les avances sur commandes en cours de marchandises
- **Autres créances** : 661 K€ contre 299 K€ au 31/12/2018.
Ce poste comprend notamment un remboursement de crédit de TVA de 207 K€ et 355K€ d'acompte sur l'impôt sur les sociétés

La totalité des créances nettes est considérée recouvrable.

Les créances intègrent notamment

- Le compte client pour les ventes de caoutchouc pour 21 751K€ contre 21 761K€ à fin 2018
- Le compte client pour l'activité Général Trade pour 2 528K€ contre 7 375 K€ à fin 2018
- Le compte client pour l'activité Holding pour 360K€ contre 2 978 K€ à fin 2018.

Note 5 - Valeurs mobilières de placement : 0 K€ contre 0 K€ au 31/12/2018

Note 6 – Disponibilités : 5 167 K€ contre 6 410 K€ au 31/12/2018

Note 7 - Charges constatées d'avance : 435 K € contre 92 K€ au 31/12/2018

Ce poste comporte au 31/12/2019 les charges de location et de maintenance habituelles, ainsi que 361K€ versés au titre des appels de marge liées aux opérations de couverture par des ventes à terme de caoutchouc

Note 8 - Capitaux propres : 58 330 K € contre 60 972 K€ au 31/12/2018

En K€

Capitaux propres	Solde d'ouverture	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice	Autres	Solde de clôture
Capital	11 569				11 569
Prime d'émission	1 645				1 645
Prime de fusion	1 696				1 696
Prime d'apport	16 886				16 886
Prime de conversion d'obligation en actions	4 952				4 952
Réserves légales	1 157				1 157
Autres réserves	3	14 363			14 366
Report à nouveau 2018	14 363	- 14 363			0
Report à nouveau 2019		4 093			4 093
Résultat de l'exercice	8 091	- 8 091	1 356		1 356
Provisions réglementées	610				610
Distribution du dividende		3 998			
Total	60 972	-	1 356	-	58 330

Le capital social s'élève à 11 569 K€, se composant de 5 060 790 actions de 2,286 € de nominal.

Le report à nouveau qui s'élevait à 14 363 K€ à l'ouverture a été porté en « autres réserves », qui sont ainsi passées de 3 K€ à 14 366 K€ à la clôture 2019.

Le résultat de 2018 a fait l'objet en 2019 d'une distribution de dividendes pour 3 998 K€ et d'une affectation en report à nouveau pour 4 093 K€.

La provision réglementée de 610 K€ correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres SAPH – CRC et RENL calculée sur une période de 5 ans.

L'offre publique d'achat réalisée en décembre 2019 a permis au concert SIFCA-CFM, de renforcer sa participation dans SIPH, en rachetant la totalité des titres composant le flottant. Cette opération a été finalisée par le retrait de la cote de SIPH le 10 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, les deux actionnaires de référence de SIPH, le Groupe SIFCA et le Groupe Michelin, détenaient 100% du capital de SIPH et des droits de vote

La répartition du capital de SIPH est la suivante :

Actionnaires	31/12/2017			31/12/2018			31/12/2019		
	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	62,16%	2 813 410	55,59%	58,30%	2 813 410	55,59%	54,82%
CFM	1 735 500	34,29%	32,14%	1 822 344	36,01%	36,52%	2 247 380	44,41%	45,18%
Moneta Assets Mr	255 402	5,05%	2,82%	255 402	5,05%	3,08%			
Public	256 478	5,07%	2,87%	169 634	3,35%	2,09%			
TOTAL	5 060 790			5 060 790			5 060 790		

Les titres détenus au nominatif depuis plus de 2 ans donnent un droit de vote double.

Note 9 - Provisions pour risques et charges : 848 K€ contre 796 K€ au 31/12/2018

Provisions pour Risques et Charges en K€

Rubriques	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde de clôture
Provision pour indemnités de départ en retraite	764	88	83		769
Provision pour écart de conversion Actif	2	384	336		49
Provision pour litige	30				30
Total des provisions	796	472	420	-	848

Ce poste comprend notamment la provision pour indemnités de départ en retraite, intégrant les charges sociales. Les indemnités de départ à la retraite sont calculées avec actualisation, sur la base des salaires au 31 décembre 2019. Le calcul tient compte de l'ancienneté prévue à la date théorique du départ à la retraite, modulé des différents paramètres statistiques applicables.

Note 10 - Emprunts auprès des établissements de crédit et divers : 30 122 K€ contre 18 483 K€ au 31/12/2018

Emprunts en K€

En K€	2019	2018
Emprunt à moins d'un an		
Sous total Emprunts court Terme	0	-
Emprunts et dettes financières divers	20 137	10 093
Découvert	9 933	8 355
Intérêts et frais bancaires courus à payer	52	35
Total emprunts	30 122	18 483

Emprunts court terme :

Les emprunts étaient totalement remboursés au 31/12/2018. Le nouvel emprunt, en cours de finalisation, n'était pas encore mobilisé au 31/12/2019.

Emprunts et dettes financières divers :

Ce poste comprend 20 137 K€ d'avance en compte courant des actionnaires SIFCA et Michelin, afin de permettre le financement des développements de la filiale GREL au Ghana, contre 10 093 K€ au 31/12/2018. Ces avances ont été accordées pour 50% par Michelin et 50% par SIFCA.

Ligne court terme :

Les lignes à court terme sont utilisées au 31/12/2019 à hauteur de 9 933 K€ contre 8 355 K€ au 31/12/18. Les lignes court terme financent le besoin en fonds de roulement.

Note 11 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 32 580 K€ contre 24 895 K€ au 31/12/2018

Le poids des fournisseurs de l'activité négoce de caoutchouc est prépondérant dans ce poste, et intègre notamment les filiales de SIPH qui fournissent le caoutchouc commercialisé par SIPH : Les filiales de SIPH productrices du caoutchouc représentent 26 483K€, contre 21 945 K€ au 31/12/2018

Les dettes fournisseurs comprennent également 3 780 K€ d'assistance technique due aux deux actionnaires de référence de SIPH, soit 3 200 K€ dus à SIFCA et 580 K€ dus à Michelin :

Note 12 - Dettes fiscales et sociales : 787 K€ contre 927 K€ au 31/12/2018

Ce poste se compose de dettes sociales pour 666 K€ et de dettes fiscales pour 121 K€.

Note 13 – Dettes sur immobilisations : 0 K€ contre 258K€ au 31/12/18

Note 14 - Autres dettes : 3 969 K€ contre 1 092 K€ au 31/12/2018

Ce poste se compose principalement de 3 661K€ de dividendes mis en distribution en 2019 : les deux actionnaires de référence de SIPH ont accepté de différer l'encaissement de ces dividendes au 28 février 2020, soit 2 222 K€ dus à SIFCA et 1 439 K€ dus à Michelin au 31/12/2019

Note 15 - Produits Constatés d'Avance : 53 K€ contre 376 K€ au 31/12/2018

Note 16 - Compte de Régularisation : 4 K€ contre 55K€ au 31/12/2018

Ce poste constate l'écart de conversion passif sur les comptes de tiers libellés en US\$.

Note 17 – Factures émises et reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

A/ Analyse des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif) (1)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	277					430
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	27 870	72	1 755	1 600	1 282	4 710
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice	9,43%	0,02%	0,59%	0,54%	0,43%	1,59%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptal						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc ; conditions contractuels avec les tiers					

(1) Dont 25 768 K€ de factures d'achats de Caoutchouc dûes aux filiales de SIPH

B/ Analyse des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus ⁽²⁾	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	245					437
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	9 966	7 194	4 805	275	2 400	14 674
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)	3,14%	2,27%	1,52%	0,09%	0,76%	4,63%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc; Conditions générales de vente du General Trade					

(1)

(2)

2 400 K€ de factures échues à +91 jours concerne exclusivement des clients filiales de SIPH ou SIFCA. Ces factures seront payées en 2019.

Note 18 - Engagements hors bilan

Les engagements donnés :

- Le 30/12/13, une lettre de confort a été établie pour l'emprunt que la filiale GREL a contracté pour un montant de 7,5 M€ sur une durée de 10 ans. Au 31/12/2019 le capital restant dû s'élève à 4,219 M€.
- Depuis février 2016, SIPH s'engage par une lettre de confort à disposer des ressources suffisantes pour assurer le soutien de sa filiale CRC pour une période de douze mois. La lettre de confort actuellement en cours couvre la période du 31 mars 2020 au 30 mars 2021. Cet engagement est renouvelé chaque année.
- Engagements donnés à Société Générale pour couvrir les achats en dollars de l'activité General Trade : 364 KUSD à échéance 1 à 6 mois.
- Engagements donnés à Société Générale pour couvrir les ventes en dollars de l'activité caoutchouc : 5 810 KUSD à échéance 1 à 4 mois.
- Engagements donnés sur des contrats de vente à terme de caoutchouc au 31 décembre 2019 : Contrats SWAP EUR portant sur 34 655 tonnes contre 14 675 tonnes au 31/12/2018

Les engagements reçus :

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société RENL à SIPH :
 - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs ; ces déficits ressortaient au 1^{er} janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée ;
 - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
 - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2018.
- Une ligne de crédit a été contractée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 5 M€ - Euribor 1 mois – marge 1.5 %
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture (vente à terme SWAP), en parallèle des engagements donnés : Contrats SWAP EUR portant sur 34 655 tonnes contre 14 675 tonnes au 31/12/2018

4./ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 19 - Produits d'exploitation : 318 271 K€ contre 299 751 K€ au 31/12/2018

En €	2019	2018
Ventes de Caoutchouc	297 579 989	277 046 885
Ventes de marchandises "General Trade"	11 633 907	15 975 114
Ventes " Autres matieres premieres"	0	0
Prestations de services et produits annexes	7 816 340	6 635 089
Produits de gestion courante	1 157 070	44 926
Reprise sur provisions - Transferts de charges	83 461	48 762
TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION	318 270 767	299 750 776

Les produits d'exploitation incluent :

- Le chiffre d'affaires des ventes de caoutchouc, SIPH assurant la commercialisation sur le marché international du caoutchouc produit par ses filiales. En 2019, les volumes de caoutchouc vendus se sont élevés à 247,67 milliers de tonnes contre 234.5 milliers de tonnes en 2018.
- Le chiffre d'affaires « General Trade », correspondant à l'activité récurrente d'approvisionnement en intrants des filiales de SIPH et des sociétés du Groupe SIFCA. En 2019, cette activité a diminué du fait du ralentissement des programmes d'investissement des sociétés du Groupe.
- Le chiffre d'affaires de négoce d'autres matières premières que le caoutchouc (Huile de palme, sucre ...). Ces opérations de négoce répondent à des besoins ponctuels du Groupe SIFCA. Si le chiffre d'affaires peut être significatif sur certaines opérations, cette activité réalisée sans risque ne contribue que marginalement au résultat. SIPH n'a réalisé aucune de ces activités de négoce en 2018 et 2019.
- Les prestations de services, composées pour l'essentiel des contrats d'assistance technique fournie par SIPH à ses filiales.
- Les gains de change sur les opérations commerciales pour 989K€

La répartition géographique du chiffre d'affaires est présentée selon le pays d'implantation des clients.

Répartition du Chiffre d'affaires par zones géographiques en K€	
Zone géographique	Chiffre d'affaires K€
Côte d'Ivoire	10 004
Europe	41 095
Autres pays	265 931
Total	317 030

Note 20 - Charges d'exploitation : 311 549 K€ contre 293 384 K€ au 31/12/2018

En raison de l'activité de négoce (caoutchouc, et « General Trade »), les achats de marchandises sont le poste le plus significatif des charges d'exploitation, portant sur 295 354 K€ en 2019 contre 279 273 K€ en 2018.

5./ AUTRES INFORMATIONS

5.1. / Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale au titre des années 2018 et 2019 sont présentées ci-après.

Ces rémunérations comprennent toutes les rémunérations versées par SIPH, par les sociétés qui contrôlent SIPH ou que SIPH contrôle.

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social en €		
	Exercice N-1	Exercice N
Pierre BILLON Président du Conseil d'Administration depuis décembre 2012 * Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées en tableau II et III	24 762	25 524
Bertrand VIGNES Directeur Général de SIPH depuis le 31/08/2009 * Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées en tableau II	435 018	436 937
Total	459 780	462 462

II a - Tableau Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social en €

	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre BILLON				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	24 762	24 762	25 524	25 524
Avantages en nature (logement-voiture...)	-	-	-	-
TOTAL	24 762	24 762	25 524	25 524
Bertrand VIGNES				
Rémunération fixe	313 133	313 133	315 053	315 053
Rémunération variable	66 000	66 000	85 000	66 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 524	1 524	1 524	1 524
Avantages en nature (logement-voiture...)	54 360	54 360	54 360	54 360
TOTAL	435 018	435 018	455 937	436 937

II a - Tableau Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social en €

	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre BILLON				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	24 762	24 762	25 524	25 524
Avantages en nature (logement-voiture...)	-	-	-	-
TOTAL	24 762	24 762	25 524	25 524
Bertrand VIGNES				
Rémunération fixe	313 133	313 133	315 053	315 053
Rémunération variable	66 000	-	85 000	66 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 524	1 524	1 524	1 524
Avantages en nature (logement-voiture...)	54 360	54 360	54 360	54 360
TOTAL	435 018	369 018	455 937	436 937

**II b - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social
en €**

	Exercice N-1		Exercice N	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
Pierre BILLON				
<i>Présidence du Conseil d'Administration SIPH (à partir de décembre 2012)</i>				
Total rémunération	24 762	24 762	25 524	25 524
* Rémunération SAPH	0	0	0	0
* Rémunération SIFCA	0	0	0	0
* Jetons de présence	24 762	24 762	25 524	25 524
**dont SIPH	24 000	24 000	24 000	24 000
**dont SAPH	762	762	1 524	1 524
Bertrand VIGNES				
<i>Directeur Général</i>				
Total rémunération	435 018	435 018	455 937	436 937
* Rémunération SIPH	195 927	195 927	216 846	197 846
* Rémunération SIFCA	237 567	237 567	237 567	237 567
* Jetons de présence	1 524	1 524	1 524	1 524
**dont SIPH	0	0	0	0
**dont SAPH	1 524	1 524	1 524	1 524
Total	459 780	459 780	481 462	462 462

III - Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants en €

	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
Alassane DOUMBIA	47 835	46 119
Jetons de présence	6 762	5 524
<i>dont SIPH</i>	6 000	4 000
<i>dont SAPH</i>	762	1 524
Autres rémunérations (1)	41 073	40 595
IMMORIV		
Représentant permanent :		
- Lucie BARRY-TANOUS	5 524	3 524
Jetons de présence	5 524	3 524
<i>dont SIPH</i>	4 000	2 000
<i>dont SAPH</i>	1 524	1 524
Autres rémunérations	0	0
SIFCA		
Représentant permanent :		
- Frédérique VARENNES	239 608	233 647
Jetons de présence	6 000	6 000
<i>dont SIPH</i>	6 000	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	0
Autres rémunérations (1)	233 608	227 647
TRANSITYRE		
Représentant permanent :		
- Carine DAMOIS	8 287	2 762
Jetons de présence	8 287	2 762
<i>dont SIPH</i>	6 000	2 000
<i>dont SAPH</i>	2 287	762
Autres rémunérations		0
MBFP		
Représentant permanent :		
- Thierry SERRES	8 287	5 524
Jetons de présence	8 287	5 524
<i>dont SIPH</i>	6 000	4 000
<i>dont SAPH</i>	2 287	1 524
Autres rémunérations	0	0
Olivier de SAINT SEINE	6 000	6 000
Jetons de présence	6 000	6 000
<i>dont SIPH</i>	6 000	6 000
<i>dont SAPH</i>	0	0
Autres rémunérations (1)	0	0
Total	315 541	297 577
Il n'y a pas d'avantages en nature		

(1) Rémunération brute due au titre d'un contrat de travail préexistant aux mandats exercés, et indiquée pour la période couvrant les mandats.

Aucune des modalités suivantes de rémunération n'est applicable par SIPH :

- **Il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'action** (*les tableaux 4, 5, 8 et 9 ne sont pas applicables*), ni pour les mandataires sociaux, ni pour les salariés. En conséquence, aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2018 et 2019, et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été levée par les dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2019.
- **Il n'existe pas de plan d'attribution d'action de performance** (*les tableaux 6, 7 et 10 ne sont pas applicables*). En conséquence, aucune action de performance n'a été attribuée aux mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2018 et 2019, et aucune action de performance n'est devenue disponible pour les mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2019.

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite complémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Pierre BILLON Président du Conseil d'Administration à partir de décembre 2012		X		X		X		X
Bertrand VIGNES Directeur Général		X		X		X		X

(*) Régime de retraite expatrié classique (IRCAFEX, CRE)

5.3. / Effectif moyen au 31/12/2019 : 24,09 personnes

- Cadres salariés 17.40
- Employés salariés 6.69

5.4. / Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes MAZARS et EY comptabilisés en 2019 s'élève à 328 K€, dont 49K€ au titre des honoraires concernant l'exercice 2018, contre 244 K€ en 2018

5.5. / Informations diverses

SIPH établit des comptes consolidés. Les filiales entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- SAPH
- GREL
- RENL
- CRC

5.6. / Evénements post-clôture

5.6.1 COVID 19

Le début d'année 2020 est marqué par l'épidémie Covid-19, impactant de façon étendue les différents secteurs de l'économie. La priorité a été dans un premier temps la sécurité des sites et des employés dans chacune des filiales de SIPH.

L'épidémie a eu comme principales perturbations actuelles ou à venir les éléments suivants :

- La baisse des cours mondiaux du caoutchouc qui sont en moyenne de 1.1 €/Kg en mars (à comparer à une moyenne de 1.25 € sur l'année 2019) ;
- Le décalage de livraison ou leur annulation sur des Pays comme l'Inde ou la Chine
- Des difficultés d'embarquement consécutivement à des mesures de confinement décrétées par les Etats ;
- Des ruptures de stocks de produits, de pièces de rechanges ou de matériel essentiels à la poursuite de nos activités ;

Plusieurs scénarii ont été envisagés, prenant en compte une diminution marquée du tonnage vendu sur 2020, des cours du SICOM sous tension, pour mettre en évidence nos besoins de trésorerie.

Aux besoins classiques d'un programme d'investissement ambitieux pour 2020, se juxtaposent maintenant de nouveaux besoins liés à l'incidence du covid-19.

Concernant les nouveaux besoins de trésorerie, SIPH a pris la mesure – avec ses partenaires – des impacts et a mis en place un plan d'action à trois niveaux :

- Un financement à Court Terme de 20 M€ porté par la société générale en début d'année ;
- L'appui de ses actionnaires majoritaires – SIFCA et MICHELIN – à travers de nouvelles conventions de prêt en début d'année (13 M€) ou à venir si nécessaire ;
- La demande de waiver à ses partenaires bancaires (PROPARCO / ECOBANK) ;

Concernant le programme de développement, SIPH prévoit d'investir 210 M€ de 2020 à 2025 en investissements de renouvellement et de développement. Ce programme s'inscrit dans le plan stratégique de SIPH qui prévoit de développer ses capacités industrielles pour transformer localement le maximum de la production de caoutchouc propre ou villageoise. Cet ambitieux plan d'investissement sera notamment financé en partie par un pool bancaire à hauteur de 85 M€. Les discussions sont en cours à la date de l'arrêté des comptes avec un intérêt fort de nos partenaires qui souhaitent arriver à une conclusion avant la fin du premier semestre 2020.

5.6.2 Signature du projet de financement Colette

Les accords des comités de crédit étant obtenus, la négociation du financement de 85 millions d'Euros (« financement Colette »), se conclura par un décaissement préalable à la tenue de l'Assemblée générale. Il est clairement entendu que le programme d'investissements de SIPH sera directement adapté au décaissement des fonds.